

LE SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

"L'esprit SNU" en question

Annoncé dans sa campagne électorale par E. Macron, le SNU est mis en place graduellement. En 2019, la phase de préfiguration, marquée par la précipitation, a concerné 1978 volontaires ; à terme, ce sont 800 000 jeunes de 16 ans qui devront passer par cette formation obligatoire. Cette emprise massive remet en question la formation intellectuelle des jeunes/.

EN SAVOIR PLUS

- INJEP (Institut National pour la Jeunesse et l'Éducation Populaire).
- EPA-FSU (syndicat unitaire de l'éducation populaire, de l'action sociale, socioculturelle et sportive).

L'Armée a déjà posé ses jalons dans la formation initiale des jeunes et il faut bien le reconnaître sans grande résistance. La loi de 1997 qui suspend le Service national, introduit les principes et l'organisation de la Défense nationale et de la Défense européenne dans les programmes des lycées et collèges ; elle crée une Journée Défense et Citoyenneté. Les protocoles successifs de partenariat entre les ministères de la Défense (des Armées) et de l'Éducation nationale (1982, 1989, 1995, 2016) ont fixé cette implantation. Avec le SNU, l'Armée, par le relai de l'Éducation nationale, installe un dispositif lourd dans le champ de la formation périscolaire. Si la phase de préfiguration mise en place en 2019 ne concerne que 1978 jeunes volontaires, à terme, c'est toute une classe d'âge qui sera contrainte de passer par cette formation ; des mesures coercitives ont été conçues contre les résistances. Ce dispositif est largement médiatisé, le discours de présentation se veut séducteur. Les résistances sont restées essentiellement dans l'espace militant syndical et pacifiste. Cette stratégie militaire d'investissement dans la formation des jeunes adolescents devrait être prise en considération. L'enjeu est grave !

16 ans : période charnière

Au-delà des questions d'ordre statutaire concernant les intervenants qu'un récent décret tend à clarifier, au-delà des questions d'ordre budgétaire que le gouvernement règle par redistribution des moyens, c'est la formation intellectuelle des jeunes adolescents de 15-16 ans qui interpelle. À cet âge, le jeune est au cœur des remises en question ; il tente de mettre un cadre cohérent à tout ce qu'il a engrangé au cours de son enfance. C'est une période charnière, complexe et fondamentale : tout est brassé, reconsidéré et remis en question. C'est une période pendant laquelle le jeune présente une certaine fragilité, et c'est précisément cette période que les gouvernements successifs ont choisie pour introduire l'armée avec ses codes : obéissance, engagement, identification à un groupe, protection contre l'autre qui est d'abord l'ennemi. Avec le SNU, un pas est franchi, un pas fondamental : pendant 15 jours (phase de cohésion) le jeune est en immersion dans un cadre dans lequel tout est fait pour qu'il s'imprègne de valeurs d'ordre moral. Dans tous les cas, il s'agira d'une pédagogie par l'action, essentiellement fondée sur des mises en situation ou des simulations (E. Philippe). C'est précisément cette méthode qui est à dénoncer.

Pas d'espace pour exercer son libre arbitre

En internat, loin de chez eux, loin de leur ancrage culturel, les jeunes sont conduits à pratiquer des activités, à vivre des situations fortement cadrées par les repères militaires. Sous la responsabilité très majoritaire des professionnels de l'Armée appuyée sur un mode d'organisation fortement hiérarchisé, le jeune en uniforme doit participer notamment au lever des couleurs accompagné de l'hymne national, à des cérémonies officielles où la présence militaire est mise en avant. Les activités, par exemple des jeux de rôle simulant un conflit, se succèdent à un rythme soutenu. Il n'est laissé aucun espace pour exercer son libre-arbitre. Tout est mis en place pour que le jeune s'identifie à un groupe et soit porteur de « l'esprit SNU » en question.

C'est cet objectif précisément formulé par les concepteurs qui trahit la manipulation ; procéder par imprégnation avec un public mineur, malléable, est un abus. On est loin de la formation assurée par l'Éducation nationale dont la mission est précisément la formation intellectuelle des jeunes, futurs adultes et futurs citoyens. Bien qu'étranglée par des mesures d'abord d'ordre budgétaire, l'Éducation nationale assure la formation citoyenne, non pas l'obéissance ou l'engagement mais la capacité de comprendre pour agir ; ce dispositif républicain donne au jeune les outils intellectuels pour connaître et respecter celui qui est en face de lui. Quant à la mixité sociale, l'École en était le lieu privilégié avant que les choix de gestion des gouvernements successifs conduisent à l'existence de ghettos, reflets d'une société inégalitaire.

Réorientation de la formation

Le SNU est bien un choix politique de réorientation de la formation des jeunes, un choix de militarisation des esprits puisque les ressources budgétaires et humaines sont largement prélevées sur le capital de l'Éducation nationale. On assiste donc à un affaiblissement volontaire de ce qui fondait la formation républicaine des jeunes à savoir l'Éducation nationale et sa sphère de formation périscolaire de l'Éducation populaire pour implanter une formation dont le but, les objectifs, les méthodes et les contenus sont contestables parce que opposés aux valeurs humanistes qui fondent l'esprit républicain.

Jeanne-Marie Raynaud

L' « Esprit SNU »

La valeur morale « esprit SNU » est déclinée dans les discours de toutes les « courroies » gouvernementales, par exemple :

- Fiche de poste de directeur de centre du Rhône : « [le directeur] répond aux sollicitations des médias en valorisant la création du SNU et l'action de son centre. [...] par son action personnelle et par le style qu'il met dans l'exercice de sa fonction, il contribue à créer un esprit SNU fondé sur les valeurs de la vie collective, du respect d'autrui et de l'engagement ».

- Tweet de Geneviève Darrieussecq (secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées) : « une jeunesse qui se découvre et qui veut être utile, des encadrants issus de cultures différentes qui travaillent ensemble pour leur bien, des modules ludiques, pratiques et bénéfiques : c'est cela l'esprit SNU ».

Objectifs : quatre objectifs

- Accroître la cohésion et la résilience de la Nation en développant la culture de l'engagement;
- Garantir un brassage social et territorial à l'échelle d'une classe d'âge;
- Renforcer l'orientation en amont et l'accompagnement des jeunes dans la construction de leur parcours personnel et professionnel ;
- Valoriser les territoires et leurs patrimoines culturel et naturel.

Les activités organisées en 24 créneaux de 4 heures, deux blocs :

- Bilans personnels : santé, évaluation des acquis...
- Modules collectifs de formation basés sur 7 thématiques
 - Défense, sécurité et résilience nationales
 - Citoyenneté nationale et européenne
 - Prise d'autonomie, connaissance des services publics et accès aux droits
 - Développement durable
 - Activités sportives et activités de cohésion
 - Culture et patrimoine
 - Découverte de l'engagement Activités

Cette liste à la Prévert laisse songeur si on la juxtapose à la durée du séjour ! les exemples d'activités notamment en matière de développement durable sont criants de pauvreté.

Le déroulement du SNU

- Trois phases : - phase de cohésion (2 semaines : 17-28 juin 2019)
- réalisation d'une mission d'intérêt général (2 semaines)
- phase d'engagement volontaire civique ou militaire (3 à 12 mois).
- Les deux premières phases seront obligatoires (ouvertes aux volontaires pour la phase de préfiguration de 2019), la troisième phase sera ouverte aux volontaires.

Pilotage

Au niveau national : une mission de préfiguration du SNU composée de personnels détachés de l'administration centrale des différents ministères (Armées, Éducation nationale) élabore le cahier des charges, fixe l'encadrement et rédige le règlement intérieur.

Niveau département : présidée par le Préfet, une équipe-projet composée de personnels des préfectures, Direction départementale adjointe à la cohésion sociale, Direction académique, Délégation militaire départementale élabore le projet territorial, met en place le séjour de cohésion, recrute l'équipe de direction du centre

Niveau site : une équipe de direction composée d'un directeur (nommé par le ministère) et de trois adjoints assure le recrutement de l'encadrement, gère le séjour.

SERVICE NATIONAL UNIVERSEL:
COMMENT ÇA VA MARCHER??

BAUER

Encadrement

Dix jeunes sont répartis en une maisonnée, encadrée par un jeune majeur dit tuteur justifiant d'un BAFA.

Cinq maisonnées sont réparties en une compagnie animée par un cadre justifiant d'une expérience d'encadrement de jeunes.

Un directeur assisté de 3 adjoints dirige le site.

Organigramme très pyramidal. L'organisation très hiérarchisée a fonctionné autour des Préfets de département et des cadres notamment issus des Armées ; leur implication a été déterminante et a indirectement contribué à réduire le coût financier de cette phase du SNU (évalué entre 1 300 et 2000 euros par jeune). En effet, le bénévolat auquel s'ajoutent les divers prêts gratuits de matériel et de structures d'accueil ne dureront probablement pas au-delà de cette étape de préfiguration.

Le rapport d'évaluation (INJEP) de la première phase de cohésion fait mention de situations d'urgence aussi bien dans les recrutements (hasardeux) que dans la formation des cadres (précipitée). Le recrutement dans les rangs issus de l'Armée a fait carton plein (Sur 56 membres des équipes de direction, les militaires sont 24 là où l'Éducation nationale fournit 20 et l'Éducation populaire 6)